

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2022 À 16 H 00

Rapport N° 48

SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE- SUBVENTIONS SUR PROJET

Aujourd'hui L'an deux mille vingt deux, le vingt sept septembre, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 21 septembre 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

Préside la séance : Olivier BIANCHI, Maire

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Conseiller(e)s présent(e)s :

Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIE, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Cécile AUDET pouvoir à Charles-André DUBREUIL, Odile VIGNAL pouvoir à Marion BARRAUD, Estelle BRUANT pouvoir à Anne-Laure STANISLAS, Alparslan COSKUN pouvoir à Fatima CHENNOUF-TERRASSE

Conseiller(e)s excusé(e)s :

Diego LANDIVAR, Marianne MAXIMI

M. Diego LANDIVAR étant absent, le pouvoir donné par Mme Marianne MAXIMI n'a pu être pris en compte.

M. Jean-Pierre BRENAS arrive après le vote de la question n°1.

M. Jérôme AUSLENDER arrive pendant le diaporama de la question n°2 (fin du pouvoir donné à M. Grégory BERNARD).

Rapport N° 48
SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE- SUBVENTIONS SUR PROJET

Dans le cadre du soutien à la vie associative, la Ville met en place chaque année une enveloppe destinée à l'attribution de subventions sur projet, à laquelle les associations peuvent prétendre par une demande et un dépôt de dossier.

À l'issue du précédent Conseil Municipal, le solde disponible était de 47 960 €.

L'ATELIER DU CINÉMA ET DE LA VIDÉO DE CLERMONT-FERRAND

Cette association a pour but de développer les connaissances techniques de ses adhérents en matière de cinéma et de vidéo.

L'atelier du cinéma et de la vidéo souhaite organiser des soirées, une par trimestre, de projection de films courts amateurs ouvertes à des réalisateurs amateurs de la ville et plus largement de la Métropole.

Budget de l'action :	638 €
Subvention accordée en 2019 :	300 €
Subvention sollicitée :	600 €
Subvention proposée :	300 €

LANDESTINI

L'objet de l'association est :

- de mener des projets d'innovation pédagogique dans le domaine de la biodiversité, du climat et de l'environnement
- de soutenir et de participer à des projets d'éducation, de sensibilisation et de formation à la préservation de l'environnement, à la connexion avec la terre et la nature.

C'est sur ce dernier point que Landestini s'investit sur la Ville et plus particulièrement dans deux écoles élémentaires (Jean Macé et Mercœur) en faveur de l'agriculture et de l'alimentation locales, saines et durables.

Budget de l'action :	58 000 €
Subvention accordée en 2021 :	9 000 €
Subvention sollicitée :	9 000 €
Subvention proposée :	2 000 €

L'AIR DE RIEN

Les buts de l'association sont de :

- permettre d'avoir un lieu de rencontre, d'échange et de socialisation, promouvoir, organiser des activités culturelles, sociales et éducatives ;
- accompagner la mise en place de projets ;
- privilégier les actions de coopération ;
- promouvoir les relations durables fondées sur les notions de culture et de solidarité.

L'association a proposé à des jeunes et leurs familles, ayant participé au projet DEMOS, de clôturer l'année scolaire par un stage musical à KER-NETRA. Ce séjour a également été l'occasion pour tous, de profiter du lieu et de son environnement pour renforcer la cohésion du groupe et le bien-être de chacun.

Budget de l'action : 8 000 €
Subvention accordée en 2022 : 9 666 € (Contrat de Ville- DEMOS)
Subvention sollicitée : 3 000 €
Subvention proposée : 3 000 €

GRANDIR EN AFRIQUE

Un des buts de l'association est de sensibiliser les français aux problématiques liées à l'enfance en Afrique subsaharienne (orphelins à la naissance, nouveau-nés abandonnés, vulnérabilité des mères isolées, analphabétisation ou illettrisme des mères).

Pour cela, Grandir en Afrique organise un événement pour la journée Internationale des Droits de l'Enfant du 20 novembre 2022 , à la salle Leclanché, avec des expositions, des stands, des contes, Une exposition sera également mise en place à la Médiathèque Jack-Ralite.

L'association participera également à la première édition de la Journée des Cultures du Monde du 27 novembre 2022, en lien avec la Direction des Relations Européennes et Internationales de la Ville.

Valorisation des locaux : 224,42 €
Budget de l'action : 4 651 €
Subvention sollicitée : 1 000 €
Subvention proposée : 500 €

UNION NATIONALE DES RETRAITES DE LA POLICE DU PUY DE DÔME

Parmi les nombreux objectifs que s'est donnée l'association (solidarité et protection vis-à-vis des adhérents, défenses des intérêts, participation aux œuvres d'entraide, ...) l'un d'eux est de s'intégrer dans la vie de la cité, de participer et de créer des actions sociales et pédagogiques au profit de la population.

Dans ce but, son projet est de proposer aux seniors clermontois qui le souhaitent des actions de recyclage à la réglementation routière, des révisions du code de la route, la vérification de la vue, de l'ouïe et des réflexes à l'aide d'appareils homologués.

Budget de l'action : 1 000 €
Subvention versée en 2020 : 1 000 €
Subvention sollicitée : 1 000 €
Subvention proposée : 1 000 €

MOUVEMENT ATD QUART MONDE

ATD Quart Monde rassemble celles et ceux qui veulent s'engager pour mettre fin à l'extrême pauvreté et construire une société plus juste, qui respecte les droits fondamentaux et l'égalité de dignité de toutes et tous.

Avec le collectif composé de : ATD Quart Monde, Cimade, Femmes solidaires et les FRANCAS, l'association organise la Journée mondiale du refus de la misère, qui aura pour thème : « La Dignité en action : nos engagements pour la justice, la paix et la planète ».

Plusieurs événements sont prévus du 15 au 17 octobre :

- Samedi 15 octobre, dans une salle de Croix de Neyrat : présentation du livre « Reconstruire ensemble ce monde abîmé » ;
- Dimanche 16 octobre, de 13h30 à 20h, rassemblement à la Maison du peuple, des conférences et des ateliers permettront d'approfondir le thème de la journée ;
- Lundi 17 octobre, présentation au cinéma Le Rio du film : « Sous les étoiles de Paris » de Claus Drexel, suivi d'un débat.

Valorisation des locaux :	432,72€
Coût du projet :	1 500 €
Subvention versée en 2021 :	750 €
Subvention sollicitée :	750 €
Subvention proposée :	750 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver la répartition des aides financières accordées aux associations ci-dessus, pour un montant global de 7 550 € ;
- d'autoriser le versement en temps utile de ces subventions aux associations concernées ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant, à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

TOTAL VOTANTS :	53	=	49 Conseillers Présents	+	4 Représentés	-	0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	53	=	Pour : 53	+	Contre : 0		
Abstention :	0						

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe déléguée



Manuela FERREIRA DE SOUSA